

Statuts de protection

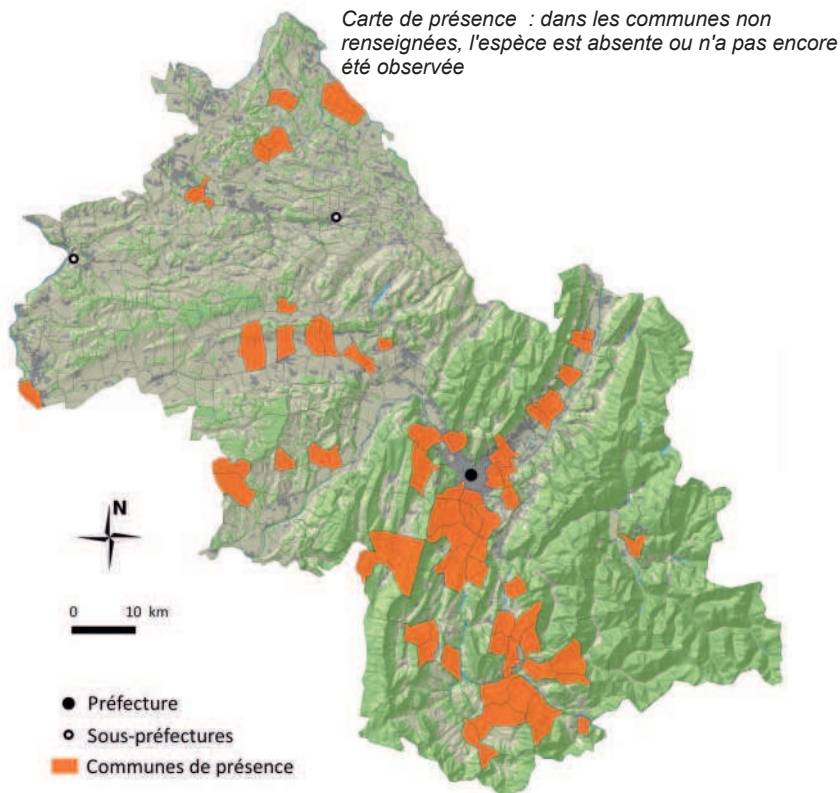


| | |
|------------------------|--|
| Listes rouges | Isère : NT (Quasi menacée) |
| | R-A : CR (En danger critique d'extinction) |
| | France : LC (Préoccupation mineure) |
| Directives européennes | Non concernée par la directive "oiseaux" |
| | Non concernée par la directive "habitats" |



© C. Sidamon

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

L'espèce est rare et localisée dans la moitié nord du département. Elle est beaucoup plus commune au sud de Grenoble, avec dans les années 2006/2008 un minimum de 30 couples, répartis notamment dans la plaine de Reymure et aux environs : le plateau de Champagnier et de Haute-Jarrie.

Écologie locale

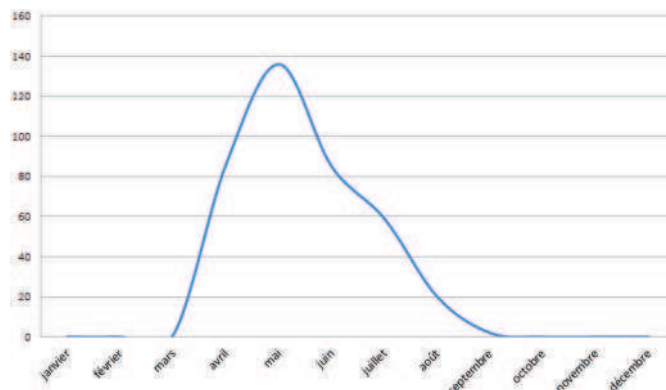
La polyculture, les parcs urbains, les villages, les coteaux secs, sont des milieux recherchés par le petit-duc à condition de trouver des cavités pour nicher (arbres ou constructions) et ses proies favorites (orthoptères, coléoptères, papillons, araignées ...). C'est une espèce très sociable et peu farouche.

Tendance évolutive

Depuis un peu moins d'une décennie, cette espèce a amorcé une colonisation spectaculaire au sud de Grenoble. Ex : plaine de Reymure (Vif/Varces) avec un maximum de 7 chanteurs dans les années 2000 contre 24 chanteurs en 2007. Concernant le reste du département, les données récentes provenant du Trièves, du Grésivaudan, du Voironnais, de Bièvre, des Chambaran et de l'Isle Crémieu se font toujours plus nombreuses.

Phénologie saisonnière

Espèce migratrice arrivant en Isère début avril et partant en septembre-octobre. L'activité vocale la plus intense se situe entre fin avril et début juin. Elle hiverne principalement en Afrique centrale (Sénégal à la Somalie) mais peut migrer jusqu'en Afrique du sud. Des cas d'hivernage de plus en plus nombreux sont notés dans le sud de l'Espagne, en Sardaigne, en Italie et en Grèce.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Maintien d'arbres à cavité vivants ou morts en zones agricoles comme en zones habitées

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : L. Majorel

Version : Mar-16